



MAIRIE DE POUUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
Tél : 04 50 56 78 77

Mail : pougny@pougny01.com
Site internet : www.pougny01.com

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi de 9h à 12h

Fermeture

Mercredi après-midi et vendredi

État civil

etatcivilpougny@pougny01.com

Urbanisme

urbanisme@pougny01.com

Rendez-vous urbanisme

Deuxième mardi du mois - 10h - 12h

CCAS

ccas@pougny01.com

La Périgolade

laperigolade@pougny01.com

04 50 48 53 71

Assistante sociale

04 50 42 12 65

Bus à la demande

voir page 4

Déchetterie Peron

Été (Mars à octobre)

Lun à vend : 8h30-11h55 / 13h30-17h55

Sam : 8h30-17h50 - Dim : 9h-11h50

Hiver (Nov à Février)

Fermeture 1h plus tôt le soir

Allo encombrants

04 50 20 65 86

LE MOT DE LA MAIRE

Nous avons rendu hommage, lundi 16 octobre, au professeur Dominique Bernard du lycée Gambetta d'Arras assassiné par un terroriste islamiste. Trois ans après la mort de Samuel Paty, l'École et ses professeurs sont de nouveau agressés parce qu'ils incarnent la transmission des connaissances et des méthodes pour raisonner et s'ouvrir au monde. La guerre continue en Ukraine, a repris au Proche-Orient et au Haut-Karabakh. Quand on ne s'attaque pas aux causes d'un problème, il ressurgit et ce sont toujours les peuples de tous côtés qui subissent.

Aucune cause ne peut justifier de telles atrocités.

Évidemment cela relativise nos propres soucis mais il y en a.

Je n'en citerai que quelques uns : d'abord la rentrée scolaire, je suis obligée de rappeler que la Mairie n'a aucun pouvoir sur la nomination des enseignants, la compétence communale se limite aux bâtiments et aux agents ATSEM et d'entretien. Nous avons assumé nos propres responsabilités en prévoyant l'augmentation du nombre d'élèves (28 élèves de plus). Les classes étaient prêtes à la rentrée, les enfants sont dans de très bonnes conditions matérielles.

Ensuite la vie quotidienne des habitants et des commerçants de Château Vert est perturbée par des dépôts sauvages d'ordures près des bacs et par un nombre insuffisant de places de parking. Nous n'arrivons pas à trouver de solutions satisfaisantes et pourtant nous y consacrons du temps.

Souci aussi sur les réalisations de nos projets du fait de l'inflation des coûts des travaux et des dotations de l'État qui ne suivent pas l'augmentation des prix.

Mais il y a aussi de bonnes nouvelles : le département vient d'accorder à la commune une subvention de 93 053 € dans le cadre de la contractualisation pour les aménagements des accès à la gare.

Le village a connu cet été des fêtes dynamiques grâce à des bénévoles sensationnels que nous remercions.

Annie Marcelot

Réunion publique
vendredi 17 novembre - 18h
à l'école

CHANGEMENT CLIMATIQUE, QU'EN DISENT NOS AGRICULTEURS ?

Nouvelle rubrique pour mieux nous connaître, un gros plan sur différents métiers d'habitants du village. Nous commençons par un gros plan sur les agriculteurs.

Propos recueillis par Annie Marcelot.

Deux agriculteurs franco-suisse à Pougny : **Anne Geinoz-Carrel** et son fils **Arnaud Carrel** qui a succédé à Hubert Geinoz.



Ils cultivent 70 ha moitié prairies moitié cultures : blé, orge, tournesol, maïs, soja, la plus grosse partie à Chancy. Ils sont producteurs de viande, le troupeau est à Chancy. La viande est vendue en Suisse, vente directe à la ferme d'Ondella et le reste en grandes surfaces.

Par chance, à Pougny, ils possèdent une source mais elle a beaucoup baissé. Ils n'arrosent plus les cultures.

Le réchauffement climatique change leurs pratiques, les saisons se décalent, ils constatent une baisse de productions, et il est difficile de s'adapter.

Ils ont limité la quantité de pesticides utilisés et pratiquent une agriculture raisonnée : glyphosate utilisé rarement, mais un herbicide sur chaque culture chaque année.

Ils sont sensibles à une agriculture en bio-dynamique mais n'ont pas encore fait la démarche.

Leur métier leur permet de vivre correctement.

Sylvain et Romain DURIEZ, deux frères en agriculture



Ils cultivent 60 ha à Pougny en polyculture : 15 ha de blé, 40 ha de maïs et le reste en prairies naturelles ou temporaires. Ils élèvent également 100 vaches laitières et 80 génisses à Asserans.

En été les génisses sont à la montagne au chalet de Varembois où ils louent 130 ha au Sivom et à la mairie de Confort. A Pougny ils n'ont plus de bêtes mais stockent matériel et foin.

La récolte de lait est organisée par la coopérative du Pays de Gex, en moyenne à 450 € pour 1 000 litres ensuite revendue aux laïteries réunies de Genève qui transforme le lait en yaourts, fromage à pâte molle principalement vendues dans les magasins Coop, Migros, Jura Mont Blanc à Crozet.

Ils ne constatent pas de baisse de la bio diversité à leur niveau. Ils y font attention depuis longtemps en préservant les haies, en conservant des bords de champs enherbés, en ayant des prairies naturelles. Ils ont même constaté, aux communaux, le retour d'un papillon qui avait disparu.

Comme tous les agriculteurs du Pays de Gex, ils n'arrosent pas les cultures, mais ont de plus en plus recours à l'eau du réseau pour les vaches. Les sources qu'ils utilisaient, baissent dramatiquement.

Ils s'adaptent aux fortes chaleurs : leur hangar, en bois, est ventilé naturellement. Ils ne sortent les vaches que la nuit ou pas.

Ils avancent les dates des semis et les retardent à l'automne

Ils n'utilisent aucun insecticide.

Leur métier leur permet de vivre correctement mais ils ne comptent pas leurs heures.

CHANGEMENT CLIMATIQUE, QU'EN DISENT NOS AGRICULTEURS ?

Deux agriculteur·trice·s engagé.e.s : Aurélie Hudry secrétaire générale des Jeunes agriculteurs de Haute Savoie et **François Chamot**, membre du bureau de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des deux Savoie.



Avec deux autres associés, au sein du GAEC Les Chênes Clairs, ils cultivent 40 ha à Pougny et 110 ha en Haute-Savoie.

Leur ferme est consacrée principalement à l'élevage avec 300 têtes de bovins : 120 vaches laitières, 110 génisses et veaux et 70 bêtes de boucherie dont 30 vendues par an.

La collecte du lait a lieu tous les deux jours et il est stocké dans un tank réfrigéré. C'est la coopérative laitière du Genevois qui le collecte et ensuite il est revendu aux Laiteries réunies de Genève au prix moyen 525 euros les 1000 litres.

Avec ce lait on produit yaourts, lait UHT, flans Tamtam, tommes de Genève, principalement vendus dans les magasins COOP et Migros, mais aussi dans les supermarchés français proche de la frontière.

Sur les 40 ha de Pougny, seules 3 parcelles (l'Étournel, les Framboises et "à la Fin") accueillent parfois des cultures (maïs, blé, orge, luzerne) soit 8 ha, le reste est en prairies naturelles.

Face au changement climatique : ils adaptent leurs cultures en baissant la part de blé et de maïs au profit de la luzerne qui supporte mieux les étés chauds et secs. Du sorgho est implanté pour remplacer un peu de maïs (même si les résultats en rendement sont médiocres). L'été les génisses vont au frais en alpage à la Maréchaude au col de la Faucille.

Le plus dur dans les épisodes de canicule est de veiller au bien-être animal : adaptation des bâtiments pour le plus de confort possible avec brumisateurs, ventilation, couchettes en matelas à

eau, tapis en caoutchouc car les animaux doivent séjourner plus longtemps à l'intérieur et ne pâturent plus que la nuit.

95% de la nourriture du bétail est produite sur la ferme, elle est constituée d'herbe, de foin, d'ensilage de maïs et d'orge. Des tourteaux de colza et de soja (d'origine française) sont achetés pour compléter la ration.

Sur l'utilisation des pesticides, leur ferme fait partie des fermes « dephy »

(<https://agriculture.gouv.fr/les-fermes-dephy-partout-en-france-des-systemes-de-production-performants-et-economes-en-0>).

Il s'agit d'exploitations qui se sont engagées à baisser les quantités de produits phytopharmaceutiques utilisés. Les animaux sont toujours traités en première intention avec de l'homéopathie ou de la phytothérapie. Les antibiotiques sont utilisés en dernier recours suite à une bactériologie et un antibiogramme réalisés avec le vétérinaire. Ils ne sont pas en bio pour autant car il faudrait créer un nouveau réseau de collecte de lait, ils sont soumis au label «Suisse garantie» avec des prestations écologiques requises.

Enfin leur ferme est une ferme labellisée « bas carbone ». Ils récupèrent la chaleur du lait des vaches, s'engagent à replanter des haies par exemple 660 arbres cette année.

Ils ont investi avec sept autres fermes dans un méthaniseur qui produit du gaz méthane à partir des effluents d'exploitations (fumier et lisier). Le méthaniseur fournit le gaz à un peu plus de 2 000 foyers. A la sortie, ils obtiennent du digestat riche en azote, phosphore et potasse qui permet de baisser de 50 % l'utilisation d'engrais de synthèse et que nombre de pougnérands apprécient enterrer dans leurs jardins.

Le méthaniseur a été mis en route en octobre 2021 : coût 5 millions € et 900 000 € de subvention. L'amortissement se fera en 13 ans. Ils n'ont pas changé pour autant leurs cultures. Ils pratiquent le couvert végétal qu'ils gardent soit pour les vaches soit pour le méthaniseur en échangeant entre eux pour garder la partie la meilleure pour les animaux.

Prochaine étape, la couverture des toits d'une partie des bâtiments en panneaux photovoltaïques.

Ils vivent correctement de leur métier mais leurs horaires sont chargés : 6h10 à 12h30 et 13h45 à 18h30 voir beaucoup plus lors des récoltes. Ils travaillent un week-end sur deux et prennent quatre semaines de vacances par an.

- **Changements du côté du personnel** : Valentin Loget (cantonnier) a quitté ses fonctions le 17 octobre. Il est remplacé par Romain Chamot.
Merci à Valentin pour le travail accompli et bienvenue à Romain.



- **Qualité de l'eau**

Des habitant·e·s se sont inquiété d'un goût de chlore de l'eau. Nous avons interrogé la régie des eaux qui a apporté les informations suivantes.

" Suite au changement du système de désinfection du 4/09 un taux de traitement conforme aux exigences de l'ARS a été appliqué, à savoir 0,3 mg/l de chlore libre en sortie de réservoir et 0,2 mg/l minimum en tout point du réseau.

Ce taux était déjà appliqué avec l'ancien système de désinfection mais le point d'injection a été modifié ce qui a pu influencer sur la perception des usagers.

A compter du 21/10 la consigne de chloration a été réduite à 0,10 mg/l .

Durant 2 semaines des contrôles ont été effectués (mairie, école, poteaux d'incendie). Tous se sont révélés inférieur ou égal à 0,1 mg/l.

Dans les semaines à venir, les doses de chlore vont progressivement être augmentées pour atteindre la norme de 0,2 mg/l en tout point du réseau.

L'injection de chlore est à ce jour la meilleure méthode permettant une désinfection rémanente tout au long du réseau d'adduction d'eau potable, ce taux garantit ainsi sa sécurité sanitaire " .

- **Route du barrage**

La route du Barrage a été fortement dégradée par les camions qui ont évacué les gravas du barrage.

Début 2024 la régie des eaux gessiennes procèdera à la réfection des colonnes d'eau potable et conduites d'eaux usées.

La réfection se fera donc après et la SFMCP (Société des forces motrices de Chancy Pougny), qui gère le barrage, contribuera au financement.

- **Cimetière**

Le Groupe Action Projet, animé par Nathalie Collet, 4^e adjointe, poursuit son travail. Certaines familles seront sollicitées afin de compléter des informations manquantes.

Le colombarium va être agrandi.

- **Déclarez vos ruches**

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, les détenteurs de ruches doivent les déclarer.

En ligne : mesdeclarations.agriculture.gouv.fr

- **Fibre optique**

Le raccordement entre Pougny et le réseau principal (situé à Collonges) est enfin réalisé.

Tous·tes Pougnerand·e·s devraient devenir éligibles d'ici quelques mois.

Quelques perturbations risquent d'advenir. Nous vous tiendrons informés.

- **Autorisation à verbaliser**

La municipalité a obtenu la possibilité de verbaliser les véhicules mal stationnés.

Pour ne pas en arriver à la sanction, nous invitons les automobilistes à respecter les places de stationnement, en particulier celles réservées aux personnes à mobilité réduite, aux commerces et à ne pas laisser leur véhicule sur les voies réservées aux véhicules de secours.

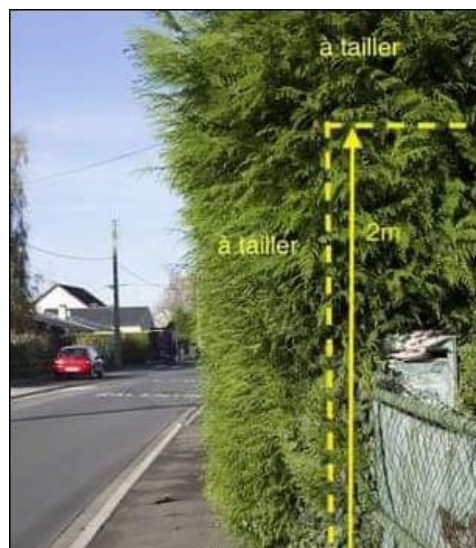
- **Recensement**

Notre commune a été recensée en 2019 et aurait dû l'être de nouveau en 2024.

Cependant, suite au report de la collecte de 2021, dû à la gestion de la sortie de la crise sanitaire, le recensement de notre commune aura lieu en 2025.

Les personnes qui voudraient être agents recenseurs sont invitées à se signaler à la mairie. Ils, elles seront rémunéré·e·s au minimum au niveau du SMIC.

- **Tailler les haies** : rappel pour les propriétaires de haies en bordure de route. Il leur appartient de tailler la végétation qui déborde.



- **Bus à la demande**

Pougny-Collonges-Farges-CERN, du lundi au vendredi,

Léaz-Challex, du lundi au samedi.

Réservation la veille avant 17h au 0 800 00 67 59, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Horaires affichés sur les panneaux communaux et sur le site www.pougny01.com.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

● Pénurie d'eau :

Le dernier Conseil d'Administration du 11 octobre de la Régie des Eaux Gessiennes appelle l'ensemble de la population à une vigilance sur l'eau potable : jamais nous n'avons autant consommé d'eau à cette période et les nappes phréatiques sont toutes basses. Le site du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) peut être consulté : www.brgm.fr.

Si l'hiver n'inverse pas la tendance nous aurons des problèmes d'eau dans le Pays de Gex.

Le réchauffement climatique s'emballe et les dérèglements météorologiques risquent de s'aggraver.

● Plan de prévention des risques :

Pougny est la seule commune du Pays de Gex à avoir un plan de Prévention des Risques qui date de 1995, conséquence de la nature argileuse de ses sols, de son relief accidenté et de la présence du Rhône. En cas de fortes pluies, des glissements de terrain, inondations sont possibles d'où les zones rouges (fort risque) principalement aux Rives du Rhône et les zones bleues sur les pentes.

Comme la loi nous y obligeait, le conseil municipal du 18 octobre, a adopté une mise à jour du plan communal de sauvegarde. Ce plan évalue les risques

et prévoit des mesures, crée une cellule de crise - comprenant le Maire, les adjoints et conseillers, des bénévoles - qui se réunira immédiatement lors d'une alerte et mettra en œuvre le plan avec du matériel disponible, un centre d'accueil encadré par des habitants : la salle polyvalente rue de la Mairie, équipée de matelas, de vivres etc.

Ce plan sera affiché à la mairie, dans les différentes salles communales et sur les panneaux d'affichage et publié sur le site de la commune : pougny01.com

La municipalité a abonné la commune à une application qui s'appelle « Panneau Pocket » que nous vous invitons à télécharger sur votre mobile : c'est gratuit avec garantie de confidentialité et ainsi vous serez prévenu par un message d'alerte sur votre téléphone, en cas de très gros souci.

Cela n'exemptera pas la cellule de crise de déléguer des personnes dans tous les endroits à risque en cas d'alerte.

Le mode d'emploi de cette application est en annexe, ne jetez pas le papier et les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour le téléchargement.

Cette application vous permettra aussi de recevoir les plus importantes informations de la commune si vous le désirez.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

● Logements municipaux :

Les huit logements de la commune ont fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique (DPE).

Les deux T2 de l'école sont classés F.

Des travaux de mise en conformité (changement des fenêtres, etc.) sont à l'étude.

URBANISME

● Permanences :

Tous les deuxièmes mardis du mois, de 10h à 12h, une permanence est assurée, à la mairie, avec Mme Zanette, chargée de l'instruction des dossiers à Pays de Gex Agglo.

Il convient au préalable de prendre rendez-vous auprès de la mairie.

● Déclarations de travaux :

Tous travaux de construction, de modification de l'apparence extérieure du bâti ou du terrain doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire.

● Contentieux :

À la suite de procès verbaux d'infraction pour des constructions réalisées sans permis, des propriétaires indécents sont convoqués au tribunal en octobre et novembre. La commune y sera représentée pour faire respecter les règles d'urbanisme.

● Révision du PLUIH

Une enquête publique se déroulera du 30 octobre au 29 novembre. Toutes les informations et les moyens de donner son avis sont sur le site de l'agglomération : paysdegexagglo.fr

FISCALITE LOCALE

● Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

L'article 1407 du code des impôts ouvre à certaines communes la possibilité de majorer le taux de la taxe d'habitation pour les logements meublés non affectés à l'habitation principale dont les résidences secondaires. La loi encadre cette majoration sur le taux de 5 % à 60 %.

Les communes concernées sont celles où existe une « tension sur le logement ».

Le décret n° 2023-822 du 25 août 2023 élargit

l'application de la taxe sur les logements vacants. La commune de Pougny est entrée dans la liste des collectivités qui peuvent appliquer cette majoration.

Le taux actuel de la taxe est de 12,91 %.

Le Conseil municipal a décidé de mettre en application la majoration et de la fixer à 60 %.

Cette mesure permettra de financer des investissements nécessaires à tous les habitants-e-s.

ÉCOLE

Beau temps et bonne ambiance pour la journée de rentrée scolaire. Le sou des écoles accueillait les familles avec jus de fruits, café et croissants. 113 élèves ont franchi le portail ce jour-là. Les élèves ont pu découvrir des locaux tout neufs : deux classes, un dortoir et un préau (restent encore quelques aménagements paysagés qui seront effectués pendant les vacances de Toussaint).

Mais c'était sans compter sur le refus de l'éducation nationale de nous accorder l'ouverture d'une cinquième classe malgré les demandes insistantes de la directrice, de la mairie et des parents.

Résultat : une équipe d'enseignantes renouvelée pour partie, des classes à plusieurs niveaux avec des effectifs lourds dans des locaux certes neufs et un cadre que beaucoup de municipalités nous envieraient mais avec une

réorganisation à gérer et un site à se réapproprier.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Personnels en arrêt : tournus de remplaçants, aussi bien pour ce qui concerne les enseignants que les ATSEM, parents en colère... à juste titre. Madame la maire a adressé un courrier à l'inspection académique et les parents se sont mobilisés et ont ouvert une pétition en ligne.

Une réunion est programmée le lundi 6 novembre avec l'inspecteur de l'éducation nationale de secteur, la maire, les élu-e-s, la directrice et les délégué-e-s des parents d'élèves.

PRÉINSCRIPTION en ligne des nouveaux élèves nés en 2021

Rentrée scolaire 2024-2025



La commune a besoin de connaître le nombre d'enfants nés en 2021 pour organiser une pré-inscription des futurs élèves en mairie.

Début : 1 / 2

J'ai un enfant né en 2021

J'ai un enfant né en 2022

J'ai un enfant né en 2023

vosre courriel

Votre nom

Formulaire à retrouver également en ligne sur le site de la mairie.



Flashez le QR et répondez en 1 min.

- École
- primaire
- de
- PUGNY



A suivre... Restons solidaires, positifs et déterminés ; il en va de la bonne qualité de l'enseignement et du bien-être de tous.

PÉRISCOLAIRE

Là aussi des changements : un nouveau directeur et une nouvelle équipe.

L'augmentation des effectifs génère des difficultés. La cantine est à la limite de la saturation avec quelques soixante-dix élèves et un seul service en une heure et demie.

Le Comité de pilotage s'est réuni et réfléchit à la mise en place d'un fonctionnement différent et pourquoi pas à un rallongement de la pause méridienne.

Il est aussi question de mettre en place une structure de type centre de loisirs afin d'accueillir les enfants durant les vacances scolaires. Les centres de Collonges et de Peron qui étaient susceptibles de les accueillir arrivent eux aussi à saturation.

Avec l'aide de Familles Rurales et des parents d'élèves, nous planchons sur le sujet.



de gauche à droite : Florent Lambert (directeur), Saona Fernandez, Tom Clinard, Tiffany Dépres, Nawal Oughazmane, Alban Cavalli et Dalila Ajengui (cuisinière).



POUGNY
'LA PERIGOLADE'

VENEZ REMONTER LE TEMPS AU MOYEN ÂGE AVEC LES ENFANTS DE LA PERIGOLADES ! DRAGONS, CHEVALIERS ET PRINCESSES VOUS ATTENDENT POUR UN MOIS DE NOVEMBRE ÉPIQUE ! !!

MERCREDI 08/11	MERCREDI 15/11	MERCREDI 22/11	MERCREDI 29/11
La catapulte (Jeu sportif)	La queue du dragon (Jeu sportif)	Puzzle médiévaux	Charge les chevaliers ! (création de jeux)
Chevalier et princesses (activité manuelle)	Création de dragon (activité manuelle)	Construction de vitraux (activité manuelle)	L'attaque des clans (Jeu sportif)

GESTION DES DÉCHETS

● Nouvelles poubelles à Château-Vert

Les bacs poubelles des anciens bâtiments du Château Vert vont être remplacés par des bacs semi enterrés. L'installation se fera début novembre. Sans attendre les habitant-e-s doivent demander un badge : monservicedechets.com.

● Consignes de tri

Les nouvelles consignes de tri des déchets sont désormais en place depuis 9 mois. A Pougny, malgré quelques incivilités récurrentes, la situation s'améliore peu à peu ; nous vous en remercions.

Des conteneurs de tri jaunes supplémentaires ont été installés sur le parking du cimetière et route de l'Annaz ; ils sont relevés régulièrement.

Le 9 septembre dernier, le SIVALOR a organisé une journée sur le recyclage et la valorisation des déchets à laquelle nous avons participé. Ce fut l'occasion de mettre l'accent sur les erreurs de tri communément relevées par les agents du centre de Bellegarde.

A savoir :

- Tous les emballages et les papiers se trient dans le conteneur jaune : les emballages doivent être vidés, inutile de les laver, mais ils doivent être séparés les uns des autres et ne pas être déposés dans un sac fermé.

Attention par exemple à ne pas mettre une canette en alu dans un emballage carton ; typiquement un emballage de jus de fruit dans une boîte vide de céréales. Les systèmes de tri ne peuvent pas les détecter et on retrouve du métal dans le papier recyclé en fin de parcours.

- Les couches pour bébé ne doivent en aucun cas être déposées dans les conteneurs jaune : ce sont des ordures ménagères.

Le SIVALOR met à disposition des habitants de grands sacs de tri pour poubelles jaunes réutilisables et très pratiques que vous pouvez venir retirer gratuitement en mairie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Toute personne en difficulté peut faire appel au CCAS de : aide à domicile, soutien administratif et financier, etc.

N'hésitez pas. 04 50 56 78 77 - ccas@pougny01.com

● Vente de chrysanthèmes et fleurs d'automne

Comme chaque année, le **samedi 21 octobre entre 8h et 17h au stade**, le CCAS organise la vente des chrysanthèmes et de diverses fleurs.

L'initiative contribue au financement de l'action du centre social lui permettant de venir en aide aux pougnerandes et pougnerands qui rencontrent des difficultés.

La période de forte augmentation du coût de la vie n'est pas facile pour certain-e-s.

En fleurissant tombes et jardins vous ferez un geste généreux.

D'avance merci à toutes et tous.

● Aide à domicile

L'adapa nous demande de communiquer les services qu'elle propose.



The infographic features a central image of a person's eye. Surrounding it are icons for various services: 'Aide aux proches aidants', 'Prévention', 'Portage de repas', 'Aide à la fonction d'employeur', 'Aide et soins à domicile', 'Transport accompagné', 'Objets connectés', and 'Alternatives au domicile'. The Adapa logo is at the top left, and contact information is at the bottom left. A recruitment notice is at the bottom right.

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER
À DOMICILE

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

04 74 45 59 60
Maison de Santé
110 rue Germaine Tillion
01630 ST GENIS POUILLY

adapa@adapa01.com
www.adapa01.fr

On recrute !

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES
D'INTERVENANTS À DOMICILE !
Postulez à recrutement@adapa01.com ou
RDV sur www.adapa01.fr rubrique « on recrute »



The poster features a dark background with Christmas decorations like pine branches, red and gold ornaments, and candy canes. The text is in white and red.

REPAS de Noël

**Vous avez 70 ans ou plus
aujourd'hui et vous pensez que
le CCAS ne vous connaît pas.
Vous pouvez vous présenter en
mairie ou même appeler pour
donner vos coordonnées.**

**Prochainement, vous trouverez
dans votre boîte aux lettres
une invitation pour
le mardi 5 décembre, midi
pour un repas de Noël
dans un restaurant
du Pays de Gex.
Le transport en car est prévu.**

● **Projet Porte de France**

Le torchon brûle entre pays de Gex agglo et le département. Le département a retenu un autre projet d'aménagement du rond-point Porte de France que celui choisit par le Conseil d'agglomération.

A suivre ...

● **La loi Zéro Artificialisation Nette dite loi ZAN.**

Cette loi date d'août 2021. Elle prévoit : une division par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la consommation observée sur les dix années précédentes de 2011 à 2021, une détermination de trajectoires pour aboutir à « zéro artificialisation nette » au plus tard en 2050 et l'introduction de ces objectifs dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en 2024, les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) en 2026, et les Plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUIH) en 2027.

Il s'agira pour le Pays de Gex de passer de 249 ha consommés de 2011 à 2021, à 149 ha entre 2021 et 2030 puis 0 en 2050. Ce sont des objectifs très difficiles à atteindre surtout dans notre région avec l'afflux de population d'autant que le PLUIH a déjà essayé de faire limiter les zones constructibles ainsi à Pougny, le PLUIH de 2020 a transformé des zones

constructibles en zones agricoles.

Les maires de l'agglo se sont réunis le 28 juin 2023 pour y réfléchir.

D'emblée le discours ambiant a été plutôt de chercher des façons de contourner la loi au prétexte que les communes rurales seraient perdantes et ne pourront plus construire suffisamment, et pour une fois en s'appuyant sur le manque de logements pour loger nos jeunes sur place ! Dont acte !

Nous avons réussi à convenir de l'intérêt de cette loi au vu du réchauffement climatique enclenché et de ses conséquences, de la nécessité de préserver les terres agricoles et d'arrêter l'artificialisation responsable d'une chute inquiétante de la biodiversité.

J'ai défendu l'idée que, pour arriver à tenir le cap, il nous faut étudier toutes les pistes possibles : arrêter le développement des centres commerciaux, utiliser des friches industrielles ou artisanales, des parkings, construire plus haut ... appliquer la loi avec discernement et l'aide de l'État sera primordiale.

La Suisse voisine aura aussi une responsabilité de premier plan pour prendre sa part du logement de ses travailleurs.

Ce dossier commence déjà à agiter.

A suivre ...



DEPUIS 2020, PAYS DE GEX AGGLO A INSTITUÉ UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT POUR ASSOCIER LES CITOYENS DU TERRITOIRE À SON AVENIR.

Composé de 28 bénévoles impliqués dans la vie locale, il est un lieu de propositions citoyennes.

Sa vocation est de réfléchir collectivement à des sujets d'intérêt commun, de dialoguer et débattre en s'appuyant sur les expériences diverses et différents points de vue des membres sélectionnés par les conseillers communautaires de l'agglomération.

Le CoDev accompagne les élus de Pays de Gex agglo tout au long d'un mandat, avec les buts d'enrichir la réflexion sur toutes les questions relatives aux compétences de l'agglo, et d'interpeller le processus de décision politique sur les grands enjeux du territoire.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL SE RENOUVELLE PARTIELLEMENT

De nouveaux membres du CoDev seront sélectionnés suite à un appel à candidature sera ouvert le lundi 11 septembre.

Afin de permettre une bonne représentation de la population gessienne dans sa diversité, une commission de sélection composée d'élus du Pays de Gex sera désignée. Elle sélectionnera de manière anonymisée des profils qui devront respecter la parité, l'équilibre territorial dans la représentation du Pays de Gex et une diversité de profils (Catégories socio-professionnelles, secteurs d'activité et intérêts...).

Les candidatures sont ouvertes à tous les gessiens majeurs qui n'exercent pas aujourd'hui de mandat électif.

POUR CANDIDATER

Rendez-vous sur : www.paysdegexagglo.fr/codev
ou flashez le code ci-dessous



ASSOCIATIONS

Pour joindre la commission Associations, désormais une seule adresse :

associations@pougny01.com

- **Le Comité des fêtes a organisé la fête du 13 juillet**

Repas, feux d'artifice et bal, ont reçu un accueil chaleureux pour célébrer la traditionnelle fête nationale au stade de Pougny.

Merci à toutes et tous pour votre participation et rendez-vous le 13 juillet 2024.

- **Festi'live le samedi 26 août**

Grand succès du festival, avec un plateau artistique varié et de grande qualité, il y eut foule.

D'année en année Festi'live s'installe comme le grand rendez-vous de la fin de l'été.



- **Samedi 21 octobre, une grande journée de fête pour le comité !**

Dès 8h, vente de brioches pour l'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) organisée par le Comité des fêtes en collaboration avec le RCCC (Rugby club du canton de Collonges). RDV au stade pour venir chercher vos brioches!

Dès 11h la Fête de la Bière s'invite à Pougny (de 11h à 2h).

Vous pourrez déguster 12 sortes de bières régionales et étrangères sélectionnées par le comité, accompagnées bien entendu d'une délicieuse choucroute à manger sur place ou à emporter (midi et soir) proposée par Gare à Toi.

Nombreuses activités, jeux pour enfants et diffusion de la 1/2 finale de rugby, sans oublier la vente de Chrysanthèmes et fleurs organisée par le CCAS de 8h à 17h.

Une journée à ne manquer sous aucun prétexte.

- **Fenêtres de Pougny 2023 / Deuxième édition !**

Du 1^{er} au 23 décembre la Mairie et le collectif des associations de Pougny organisent les Fenêtres de Pougny. Tous les soirs, entre 18h et 20h, une association ou un foyer accueille à l'extérieur et en toute simplicité ses convives de passage. L'occasion de partager un moment d'amitié et de convivialité à l'approche des fêtes.

La Mairie et le collectif des associations de Pougny se cotisent et fournissent la base logistique pour chaque soirée (5 litres de vin chaud, des gobelets, tables, manges debout, tonnelles 3x3, tripattes, parasols chauffant (Gaz en supplément 10€ la bouteille/soirée).

Chaque participant s'organise pour accueillir simplement ses convives et fournir les boissons de son choix, soupe et/ou mets sucré et/ou salé de son choix à partager. Chaque participant peut prévoir une animation (fanfare, jazz band, jam, chorale, lecture, etc.).

Si vous souhaitez, seul ou avec vos voisins, organiser une des fenêtres de Pougny, vous pouvez vous inscrire avant le 10 novembre en prenant contact avec la mairie ou par mail : comitedesfetesdepougny@gmail.com en indiquant vos souhaits de date et le lieu (adresse complète).

Le collectif des associations de Pougny en collaboration avec Gare à Toi (Vincent Girod) vous propose une liste de consommables sur demande : Soupe 4€/litre - vin chaud 4€/litre (au delà des 5 litres offerts) - Mets sucré et/ou salé (quiche, tarte, riz curry, etc.) sur devis - Bière blonde (Brasseurs Savoyards) + Tireuse à bière + gaz ; 100€/fut (30 litres) ; 50€/1/2 fut (15 litres) ; 25€/ 1/4 de fut (7 litres).

Locaux disponibles pour les associations : parking Mairie, Fruitière ou Stade.

- **A vos agendas**

A l'occasion des fenêtres de Pougny, le Comité des fêtes se réjouit de vous accueillir au stade le samedi 9 décembre dès 18h.

Le Comité des fêtes.

ASSOCIATIONS



Sou des Ecoles de Pougny

Bon anniversaire le Sou!!

Créé en 1953, le Sou des écoles fête ses 70 ans!

Pour rappel, le Sou des écoles se compose de parents bénévoles. Il a pour but de soutenir financièrement l'école de Pougny pour l'organisation d'activités pédagogiques.

Le Sou des écoles tire ses ressources du bénéfice des manifestations que nous organisons tout au long de l'année scolaire, des dons et subventions diverses. Le Sou des écoles offre des moments de partage et de convivialité entre les parents, les enfants et le village. Votre aide nous permet de continuer cette belle aventure !

Un grand MERCI à celles et ceux qui ont contribué et contribuent de près ou de loin à l'existence de cette belle association. Longue vie au Sou des écoles.

Les actions passées et à venir:

Pour la 2^{ème} année consécutive le Sou des écoles a tenu son stand crêpes, frites et granité lors du festival musical Festi'Live. BRAVO à l'association Festi jam pour cette belle organisation et leur accueil ainsi qu'à tous les gourmands mélomanes !



Le 9 septembre le R.C.C.C a repris les entrainements après une coupure estivale bien méritée.

De nombreuses recrues sont venues augmenter l'effectif du Club, probablement l'effet Coupe du Monde et nous nous en réjouissons.

Nous avons déjà eu le plaisir d'organiser 2 tournois les 30 septembre

et 14 octobre.

Nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau les équipes de Servette Rugby, Bellegarde et Gex les 11 novembre et le 25 novembre prochains.

Nous rappelons à tous les habitants de Pougny qu'ils peuvent venir encourager les rugbymen, mais

Une rentrée des classes en douceur avec traditionnel café/croissants d'accueil s'est tenu à l'école. Élèves, parents et maîtresses étaient au rendez-vous.

L'assemblée générale du Sou des écoles a rencontré un grand succès à la salle de L'Annaz (Fruitière). 17 nouveaux membres (parents d'élèves) nous ont rejoints.

Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue!!



Afin de financer les activités pédagogiques prévus par les maîtresses, le Sou des écoles va organiser plusieurs actions tout au long de l'année : ventes de gâteaux (Inter Péron), emballage de paquets cadeaux (Nature et découverte Val Thoiry), traditionnelle quête et sa tombola, foire aux plantons et son marché de printemps, fête champêtre.

Une soirée en collaboration avec l'école aura également lieu à l'occasion des fenêtres de Pougny en décembre (date à venir).

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir nombreux pour partager avec vous cette année pleine de joie et de bonne humeur !

Le Sou des écoles

également déguster les gâteaux que les parents confectionnent ou boire un café.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir, les tournois débutent à 10h pour se terminer vers 12h.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant c'est toujours possible.

Les entrainements sont :

- Le samedi de 10h à 12h (dès 4 ans)
- Le mercredi de 17h30 à 19h (pour les catégories U10 et U12)

Rugby Club du Canton de Collonges

307 Rue Vie creuse

01550 Pougny

www.rugbycollonges@yahoo.fr

Tél : 06 45 53 40 49

NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie

À POUIGNY

Lundi au samedi 8h-19h. Dimanche 8h-16h.
19h. Dimanche 8h-16h.

- **Gare à toi**
Plats à emporter, vente de pain sur réservation avec retrait entre 18h et 18h30, les lundis à Crêt, devant le panier de basket; les mardis à Pougny bas, place TPG; les jeudis à Pougny haut, place de l'église, repas sur mesure.
Instagram et facebo gmail.com. 06 15 29 56 66
- **Poissonnerie Bealay** Vente directe
Mardi – Pougny Gare, de 14h à 14h45
Pougny-Haut, rue Mottier de 14h45 à 15h30.
06 08 64 34 14
- **Coco & Rico**, cuisine exotique
Spécialités caribéennes de l'île de San Andrés. Vous nous trouverez à l'Épicerie du Coin (pour les plats cuisinés) ou sur la page Facebook (pour un service traiteur) : [cocoricopougny](http://cocoricopougny.com).
- **Spartacus**, pizzas à l'emporter
Jeu, vend et sam. Angle route de la gare/route de la Fruitière. Devant la menuiserie Locatelli.
06 41 35 23 01
- **Épicerie en ligne**. Facebook «olivale.com» ou site internet www.olivale.com. Retrait : 352, route de

l'Étournel. 07 54 81 36 65.

- **La Beauté du cheveu**. Salon de coiffure, 60 rue du Château-Vert. Lundi: 14h - 18h. Mardi, jeudi, vendredi: 9h-18h. Samedi: 8h-15h. 04 79 19 71 19
www.planity.com/biosphere-01550-pougny
- **Biosphère**. Soins du corps, ongles, spa ... 60 rue du Château Vert. 04 79 19 71 19
- **Réflexologie générale & Reiki**
Murielle Marcon. 06 80 99 77 44
- **Services de soins à domicile**. Cindy Dagnely.
cdagnely@gmail.com. 06 26 65 14 96
- **Fabrice Morand électricité**
320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82
- **HP Services**
Bâtiment/agencement de cuisine.
33 route de la Gare. 06 16 04 00 81
- **Travaux Leblanc**
Petite rénovation, jardinage. 07 81 39 74 20

À COLLONGES

- **Maraîchères**. GAEC Le Jardin des fées.
Vente directe. Domaine de Piers.
Ma et jeudi : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam : 10h-12h.
06 72 60 86 77
- **Boulangerie-pâtisserie**
Le rendez-vous des Gourmets. 91, Grand Rue.
Mar-sam : 7h-12h30/15h-19h ; dim : 7h-13h.
Fermé les lundi et mercredi. 04 50 59 64 28
- **Traiteur-boucher chez Gaël**. 106, Grand Rue.
www.chezgael-traiteur-paysdegex.fr
04 50 59 65 10
- **Le Malassis**. Restaurant et plats à l'emporter.
71 Grand Rue. 04 50 48 11 37
- **Proxi Chez Karen et Bea**. 106, Grand Rue.
Lun-sam : 8h-12h30/15h-19h.
beka.collonges@orange.fr. 04 50 56 84 62
- **Herboristerie Obopoqodo**. 47 Grand Rue.
Lun 17h -19h. Ma - Ven 10h - 12h et 16h -19h.
Sa 10h - 12h. obopoqodo.fr. 04 50 59 54 16
- **Bureau de Poste**. 134 rue du Fort.
Mar-ven : 13h30-16h30 ; sam : 9h-12h.
- **Tabac de l'Union**
Lun-mar-jeu-vend : 8h30-12h.

- **Start Auto**. Réparation toutes marques.
Technoparc sur la Vie. 04 50 56 86 25
- **N.L.A Services**. Service de nettoyage et d'entretien.
347, rue Pré Bachat. 8h - 19 h du lundi au vendredi.
07 56 87 12 27.
- **Studio photo «Clichés Tendresse»**,
Nathalie Mathern. Technoparc de Collonges
cliches.tendresse@gmail.com.
www.cliches-tendresse.com. 06 32 00 84 43
- **C'le plombier**. 136 rue de Pré Fleuri.
Du lundi au samedi. 07 85 42 44 51
- **Start Auto**. Réparations toutes marques.
Technoparc sur la Vie. 04 50 56 86 25.
- **Maison d'hôtes La Colonie**. 210, rue du Fort.
info@lacolonie.fr. 04 50 56 09 76
- **Maison de Santé du Fort**, pluridisciplinaire
 - Médecins : 04 50 56 71 00
 - Pharmacie du Fort : 04 50 59 60 17
 - Infirmiers : 04 50 56 71 64
 - Kinésithérapeute : 04 50 59 66 19
 - Sage femme : 06 63 86 16 66
 - Psychologue : 06 15 47 47 59
 - Podologue : 04 50 59 54 79 ou 06 70 26 62 29
 - Ostéopathe: 07 83 92 30 84.ou 07 81 61 14 58

À FARGES

- **Les 3 Petits fermiers**
Vente de produits locaux. Ven - sam : 9h-19h
198 route d'Asserans.
www.les3petitsfermiers.com

- **Café restaurant de la Poste**
731 rue de la République
04 50 56 05 47

A VOS AGENDAS

Octobre

- Samedi 21 octobre au stade
8h à 17h : vente de **chrysanthèmes et fleurs** au profit du CCAS
8h à 17h : vente de **brioches** au profit de l'ADAPEI
11h à 2h : **fête de la bière**

Novembre

- Samedi 11 novembre à 14h30 au Monument aux morts
Commémoration de l'armistice de 1918
- Samedi 11 novembre au stade
Tournoi de rugby

Novembre

- Vendredi 17 novembre à 18h à l'école
Réunion publique de la municipalité
- Samedi 25 novembre au stade
Tournoi de rugby

Décembre

- Vendredi 1^{er} décembre 18h à la mairie
Lancement des fenêtres de Pouigny
- Samedi 2 décembre de 10h à 18h au stade
Marché de Noël
- Mardi 5 décembre à midi
Repas des aîné·e·s au restaurant Bois-joli à Crozet

QUOI DE NEUF DANS LA CULTURE

● Mycologie

L'automne est là et avec l'automne, c'est la saison des champignons.

Jean-Pierre Duparc et Dundee Valot vous attendent pour authentification de votre panier.

Toutefois ne vous faites aucune illusion. En vrais amateurs de champignons, ils ne vous indiqueront pas les bons coins qu'ils connaissent.

Rendez-vous à la permanence mycologique tous les lundis de 11h à 12h, à la Maison de la nature à la Fruitière.



NAISSANCES

- Nour Bakhala est née le 13 juillet
- Aya Hamdoune est née le 20 juillet
- Manel Ketaâ est né le 5 août
- Kenzy Bobooram Babel est né le 15 août

Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux enfants.

MARIAGE

- Nasser Benchaou et Mehdi Hossini se sont mariés le 14 août

Tous nos vœux de bonheur !

CONDOLÉANCES

- Paul Vittot est décédé le 28 juin.
- Mark De Beule est décédé le 17 juillet
- Josiane Carchia est décédée le 30 août.
- René Pierre Bernasconi dit Pierrot est décédé le 29 septembre.

Nous adressons toutes nos condoléances à leurs familles et leurs proches.

● Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Les mardis de 15h30 à 17h30

Et un samedi par mois de 15h30 à 17h30

- **Quelques liens pour égayer vos week-ends**
bordeau.saint-genis-pouilly.fr/gex.fr/events/
c-et-c.mon-paysdegex.fr/spip.php?rubrique1
mjc-gex.fr/activites/scenes-et-medias/theatre/
paysdegex-montsjura.com/lagenda/lieux-culturels/

NUMEROS D'URGENCE

15 : Médecin de garde - SAMU

3237 : Pharmacie de garde

17 : Police secours

18 : Sapeurs pompiers

112 : Urgences UE et CH